

Tananarive : Bureau pour le développement de la production agricole, agence de Madagascar ; Centre de l'Institut géographique national à Madagascar, 1969

ATLAS DE MADAGASCAR  
Planches 60  
et 60 bis

## ZONES DE DÉVELOPPEMENT

Carte préparée par Gérard DANDOUY et Guy COQUET

### I. SOURCES

— Carte au 1/1.000.000<sup>e</sup> établie par G. DANDOUY (ORSTOM) à la demande des Services du Plan en 1969.  
— Cartes du Programme des Grandes Opérations (1968-1969) établies par le Laboratoire de Géographie de la Faculté des Lettres de TANANARIVE à la demande du M.A.E.R. (B.D.P.A., Tananarive, 1967).

### II. ELABORATION DE LA CARTE

1<sup>o</sup>) La carte initiale à l'échelle de 1/1.000.000<sup>e</sup> a été établie à partir des renseignements recueillis par les Services du Plan auprès des divers services intéressés : au Ministère de l'Agriculture et de l'Expansion Rurale au Ministère de l'Intérieur (pour les Syndicats de Communes) de la C.E.A.M.P.\* (Centrale d'Équipement Agricole et de Modernisation du Paysannat) ou B.D.P.A. La situation à cartographier a été arrêtée à fin 1969, de façon à ne retenir pour réalisations en cours que celles qui se sont poursuivies effectivement depuis cette date, pour projets, que ceux qui connaissent à présent un commencement de concrétisation. Pour cette même raison, il n'a pas été possible de tenir compte des dispositions prévues par le II<sup>e</sup>me Plan (qui ne sont pas encore connues en juillet 1971). Par contre, ont été prises en considération les Grandes Opérations figurant au Programme 1968-69.

2<sup>o</sup>) Le passage à l'échelle de 1/4.000.000<sup>e</sup> n'a pas permis d'y faire figurer les boisements à caractère industriel (ils ont été représentés sur la Planche 44). De même, n'ont pas été cartographiés les opérations et projets industriels, à l'exception de ceux portant sur la transformation primaire de produits agricoles, comme les abattoirs industriels et les usines de traitement du lait. En ce qui concerne le réseau routier (voir Planche 45 «Infrastructure routière et ferroviaire») seuls ont été retenus les principaux axes permanents desservant les zones de développement.

3<sup>o</sup>) La multiplicité et la variété des opérations à cartographier ont conduit à établir une légende en deux parties : l'une pour les opérations zonales, couvrant un périmètre pouvant faire l'objet d'une représentation à l'échelle d'édition, et classées en quatre types ; l'autre, pour les opérations ponctuelles répertoriées sous quatre rubriques : Fermes d'Etat, Syndicats de Communes, Coopératives, Industries de transformation. La distinction est faite entre réalisation ou opérations en cours (délimitation des zones en trait plein, signes pleins) et projets (délimitation en tireté, signes vides). Bien que des précautions typographiques aient été prises, il n'a pas été possible de faire apparaître la hiérarchie des opérations en fonction de leur portée et de l'importance des moyens mis en œuvre (comparer les périmètres du G.O.P.R. et de l'opération Androy, de la SOMALAC et de la zone d'aménagement Befandriana-Mandritsara). Il faut préciser également que, si les périmètres opérationnels sont généralement calqués sur les circonscriptions administratives (Préfectures, Sous-Préfectures) cela n'implique pas que les dispositifs les couvrent en totalité. N'ont pu être figurées des interventions généralisées à l'ensemble du territoire, comme les campagnes vétérinaires, la vulgarisation des cultures fourragères, l'organisation des marchés du bétail.

Enfin la typologie retenue mérite quelques remarques. Si les distinctions entre les divers types d'opérations ponctuelles paraissent claires, il n'en est pas de même pour les zones d'intervention. Beaucoup plus que l'importance des moyens mis en œuvre ou les points d'impact sur lesquels portent ces opérations, le critère de distinction retenu a été la «philosophie» de l'opération. Le point de départ de la typologie a été le constat de l'opposition entre d'une part des opérations reposant essentiellement sur la mise en place d'un encadrement technique dont le but est d'aider les paysans à prendre en charge progressivement la modification de leurs techniques culturales (opération et vulgarisation) et des opérations visant une transformation radicale du milieu physique et humain par l'introduction massive de la technologie moderne (Société d'Aménagement). Entre ces deux types d'opérations, s'insère une multitude d'interventions s'inspirant plus ou moins de l'un ou l'autre modèle mais combinant en général les deux démarches. Le critère de distinction retenu dans ce cas a été soit la focalisation sur une ou plusieurs cultures (opérations spécialisées) soit la prise en charge globale d'un secteur limité (aménagement régional intégré).

\* La C.E.A.M.P. (Centrale d'Équipement Agricole et de Modernisation du Paysannat) est la brigade opérationnelle du P.A.I.R. qui est créée par les divers services du Ministère. L'exécution de certaines opérations opérationnelles importantes, et essentiellement la culture du cacao dans le Sud-Est ou de riz en raison de permettre du maximum importance l'opération. Suivent en outre du Centre Rural.

\* Le mode de représentation peut prêter à confusion. Il est bien évident que les tracés figurés en tireté correspondent au 1969 et en trait plein existaient. C'est leur tracé qui est défini sur cette carte à plus ou moins longue échéance. Ce tracé est antérieur en 1971 pour certains de ces tracés.

#### ERRATA :

- Un certain nombre d'erreurs ou de oublis ont échappé à la correction. On notera :
- la ferme d'Etat «Bee-Kay» de Befandriana dans le projet à ne pas être retenue ;
- deux fermes coloniales à proximité de Mampikony réalisées en 1971 ;
- l'opération «Planage» (opération spécialisée en cours en 1969) ;
- le secteur autonome d'Aménagement Régional Intégré en cours en 1969 ;
- la route Antsiraha-Ambano non permanente.

### III. COMMENTAIRE

1 — La localisation des zones de développement, telle que la carte la fait apparaître, reflète à la fois les données géographiques régionales et les orientations essentielles de la planification. Le triangle Maroantsetra-Tsiroanomandidy-Vangaindrano, où se trouvent rassemblées la plupart des opérations correspond aussi à la zone à plus fortes densités de population. Sur la façade occidentale de l'île, les opérations ne touchent que des espaces plus limités correspondant également aux zones de concentration de la population (Voir commentaire de la Planche 24). Il est possible de distinguer cinq ensembles régionaux :

- Les Hautes Terres Centrales, dont la vocation essentielle est de fournir au marché intérieur les produits de grande consommation. Compte tenu de la forte pression démographique (plus du quart de la population sur 1/20<sup>e</sup> du territoire) une augmentation de la production rizicole ne peut être obtenue que par une amélioration de la productivité : c'est l'objectif du G.O.P.R. La mise en valeur des «terres neuves», à la latitude de Tananarive est significative d'une expansion aux perspectives plus larges. Des opérations semblables sont en projet à l'Ouest d'Antsirabe, d'Ambositra, de Fianarantsoa. La région de l'Alaotra et la Sakay doivent fournir l'un le riz, l'autre la viande, dont a besoin l'agglomération tananarivienne, pôle principal d'attraction.

- La Façade Orientale produit déjà, et peut produire dans des conditions de meilleure rentabilité, des produits tropicaux de valeur destinés à l'exportation\*. L'opération «Café» (intervention spécialisée qui s'étend à plus grande partie de ce secteur, vise à un rajeunissement et à une restructuration des caféières. Concurrentement sont mises en place des plantations de bananes et d'oléagineux (palmier à huile à Ambila, au Sud de Tamatave, autour de Sambava ; cocotier industriel et vivrier) qui entreront en production dans les quelques années à venir.

- Le Nord-Ouest est le domaine de deux grandes opérations : l'une de valorisation de l'élevage — à la fois amélioration des pâturages, réorganisation des circuits commerciaux, installation des arachides, et d'abattoirs industriels — l'autre de mise en valeur des terres de baïboha, propices aux cultures industrielles (coton, tabac, arachide). Deux pôles de croissance ; la dépression Antsohihy-Port-Bergé-Mampikony, et la région Majunga-Marovoay.

- L'Ouest fait surtout l'objet d'aménagements régionaux intégrés en cours (Morondava, Maintirano) ou en projet (Antsalo, vallée de la Tsiribihina) visant comme dans le Nord-Ouest à mettre en valeur les terres alluviales par des cultures industrielles (coton, tabac, arachide, oranges). Des projets concernent également l'exploitation du cheptel bovin.

- Le Sud-Ouest et le Sud, relativement peuplés pour des potentialités faibles (sols et pluviométrie médiocre) est une zone critique. Deux sortes d'opérations s'y déroulent : opération diffuse de vulgarisation, en vue d'améliorer diverses cultures (coton, arachide, pois du Cap, ricin, tournesol) et d'y associer un petit élevage et la pêche, dans les périmètres des Z.E.R. ; opérations concentrées des sociétés d'aménagement du bas Mangoky (coton) du bas Fihenanana et de la Taheza (riz).

#### 2 — Les types d'opérations

Six structures d'intervention sont ici brièvement présentées : le G.O.P.R., les Fermes d'Etat, les Syndicats de Communes, les Sociétés d'Aménagement, les Z.E.R., un projet d'aménagement régional intégré.

a) — Le G.O.P.R. (Groupement Opération Productivité Rizicole) est une société d'intervention groupant trois sociétés européennes (SATEC, AGRAR, IFAGRARIA) à laquelle a été confiée par le Gouvernement Malgache la réalisation d'une partie importante du programme prioritaire de développement de la production rizicole (G.O.P.R. : objectif : 15.000 tonnes supplémentaires à atteindre en 5 ans — 1966-1971). Ses périmètres s'étendent aux Préfectures d'Antsirabe, de Fianarantsoa, aux Sous-Préfectures de Maintirano, Ambilobe et de Mampikony. Elle concerne 280.000 exploitants (30% du nombre total des exploitants agricoles) et 120.000 ha de rizières. Les objectifs initiaux (augmentation de la production par une amélioration de la productivité individuelle) sont atteints, et les moyens à mettre en œuvre doivent être revus dans la perspective d'un aménagement régional intégré, abordant à la fois une structuration du monde paysan, le problème foncier, la commercialisation des paddy, la valorisation du capital.

b) — Les Fermes d'Etat : sous cette appellation sont regroupés des organismes dont les structures juridiques et la vocation en matière de développement sont assez définies. Seules les 13 Fermes d'Etat créées par le décret de Novembre 1966 sont des établissements publics à part de la personnalité morale et de l'autonomie budgétaire. Ce sont trois fermes d'élevage bovin, deux fermes «coton» (dont celle de Labandy-Mampikony, la plus ancienne) deux fermes séricicoles (Mahitsy et Sakay) deux fermes «anacarde» (Mangatsa-Majunga) une ferme caennicole (Bree-Kay-Vatamandry) une ferme «opiumier» (Betampona-Antsirabe) une ferme «hibiscus» (Marodabo-Tsaratanana) et le complexe agricole et industriel de Vohimasina (rizière, porcherie, abattoir, usine de conserves). Certaines ont pris le relais de centres agricoles existants (Bealanana, Ihadilalana). Elles

(Voir Planches 22, 24 et 24 bis)

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire  
N° : 6524  
Cote : B

constituent des structures d'intervention régionale autonome, aux trois stades de la production, de la transformation, de la commercialisation. Les autres fermes «dites d'Etat» sont gérées soit par des organismes publics (Syndicats de Communes, C.E.A.M.P.) soit par des organismes semi-publics (société d'économie mixte : c'est le cas des fermes d'élevage de la Boanary Vaovao) soit par des collectivités locales (fermes provinciales ou communales). Actuellement, leur action porte davantage sur la réalisation d'un objectif de production localisé plus que sur une promotion du milieu rural environnant.

c) — **Les Syndicats des Communes**: leur création remonte à 1962, par le Ministère de l'Intérieur, ministère de tutelle des communes : leur généralisation à toutes les Préfectures date de 1967. Ils regroupent toutes les communes, dans le cadre de la circonscription préfectorale. Ces organismes se donnent une vocation économique très étendue : promouvoir la production, assurer la commercialisation, intervenir dans la transformation industrielle des produits, effectuer toute opération économique propre à améliorer le niveau de vie de la population. Les syndicats des communes n'étant pas reconnus comme cadres régionaux d'action des divers services économiques, leurs activités ont parfois tendance à doubler et même concurrencer celles d'autres organismes.

d) — **Les Sociétés d'Aménagement** : pour la mise en valeur de grands périmètres réclamant l'intervention de techniques complexes, des investissements importants, un encadrement dense et permanent, une réglementation foncière spéciale (A.M.V.R.) il fallait des structures plus souples, dotées d'une plus grande autonomie : ce sont les sociétés d'aménagements. — **La SEDEFITA** (Société d'Aménagement pour le Développement du Fiharenana et de la Taheza). Créée en 1964, elle a pour objectif l'aménagement de deux périmètres, l'un de 3.800 ha sur la rive gauche du bas Fiharenana, l'autre de 4.700 ha dans la basse Taheza (affluent de l'Onilaby). Le but de l'opération n'est pas de créer de nouveaux centres d'exploitation ni d'implanter des migrants, mais de procurer aux exploitants déjà installés un accroissement de revenus par une utilisation plus rationnelle des terres. Pour cela : étendre les surfaces cultivées en riz aux dépens des terres vierges grâce à des aménagements hydrauliques, adapter aux traditions locales un système d'agriculture améliorée (préparation des sols, repiquage en ligne, sélection des semences, usage d'un petit matériel), accroître les rendements de l'élevage bovin par l'amélioration des pâturages et l'utilisation des cultures fourragères en vue de la production laitière, assurer la commercialisation des produits.

— **Le COMEMA** (Comité d'Expansion de Marovoay). La large plaine alluviale de la basse Betsiboka offre des sols riches à vocation rizicole mais mal drainés et envahis par une végétation de marais. Son aménagement, commencé dès le début du siècle autour de la station de Tsararano, comporte à présent une infrastructure hydro-agricole réalisée avec de grands moyens matériels : un réseau de 120 km de canaux primaires et secondaires, branché sur la Marovoay et le lac-réservoir d'Amboromalandy, desservant 13.000 ha de rizières. Consacrée à une culture intensive (2 à 3 t/ha) et élaborée (2 à 3 récoltes par an), produisant 40.000 t de paddy (dont 40% consommés sur place) la région de Marovoay fournit ses excédents au marché intérieur et du riz de luxe pour l'exportation.

— **La SOMALAC** (Société Malgache d'Aménagement du Lac Alaotra) société d'économie mixte, créée en 1961 en vue de l'aménagement et du lotissement de 30.000 ha de terres à vocation rizicole sur les périmètres de l'Anony (voir carton 3) de la Sahamalota, des PC 15 et 23 (du N au S sur la rive Ouest du Lac). Le réseau hydraulique primaire et secondaire étant déjà réalisé depuis 1954 (par le Génie Rural), la SOMALAC devait assurer les aménagements terminaux (réseaux tertiaires et quaternaires, nivelage, planage) permettant de valoriser cette infrastructure au profit des riziculteurs. Dans le cadre juridique de l'AMVR, il est procédé à une restructuration foncière : les terres provenant de propriétés domaniales, de concessions rachetées, de parcelles remembrées, sont, après aménagements, réparties en lots de 3 à 4,5 ha et attribuées à des familles (fin 1969 : 14.677 ha avaient été ainsi lotis entre 3.169 familles). La SOMALAC assure leur installation, un encadrement dense permettant une amélioration des façons culturales et des rendements (3 à 5 t/ha) elle fournit à la demande une assistance mécanique, assure la commercialisation (avec le BCSR 30.000 t de paddy) suscite l'épargne en l'orientant vers des secteurs nouveaux (habitat, pêche, artisanat...) la création d'associations professionnelles (AIR, SCAM) qui déjà ont pris en charge l'entretien des eaux et le groupage des produits. Opération à caractère rizicole à l'origine, elle s'oriente vers une diversification des cultures : opération globale, elle tend à un aménagement intégré de la région du Lac Alaotra.

— **L'ODEMO** (Opération Développement Moyen-Ouest). Dans le périmètre délimité sur la carte se trouvent réunis, imbriqués les secteurs de la S.P.A.S. (Société Professionnelle Agricole de la Sakay), prolongement de l'opération B.D.P.A. d'installation de familles réunionnaises, depuis 1953 et ceux dépendant de l'ODEMO (Anony, Imanga, Ithazomy, hérités de la SOMASAK ; Tsiranomandidy, Bevato au NO, Belobaka, Andriambe à l'O, Mahasolo, Mandoto, Anjoma-Ramartina vers le S), 4 ranches (fermes d'état d'élevage bovin) et une ferme séricole. Sur cette zone du Moyen-Ouest de Tananarive, où les terres sont relativement fertiles mais encore peu occupées, l'objectif est l'installation de migrants en provenance du

Betsileo, du Vakinankaratra et de l'Imerina central. Sur les périmètres de la Sakay\*, le schéma initial d'exploitation était fondé sur l'élevage porcin (pour valoriser le maïs, le manioc) sur des cultures fourragères de bas-fonds et de riz de «tanety». Les opérations actuelles sont orientées vers l'embouche bovine maintenant les cultures fourragères de plateau et des rizières de bas-fonds, mode d'exploitation plus conforme aux habitudes des migrants et aux perspectives d'amélioration du cheptel bovin en vue de la commercialisation. Dans le cadre de la politique de régionalisation instaurée par le Plan, l'ODEMO est appelée à devenir un des pôles d'une opération plus large de développement agricole du Nord de la province de Tananarive, incorporant l'URER de l'Itasy et celle de Tananarive.

— **La SAMANGOKY** (Société d'Aménagement du Mangoky). Les travaux d'aménagement du delta du Mangoky ont commencé en 1952 autour de la station de Tanandava, sur un périmètre de 1.000 ha. Cette «unité pilote» est la maquette de ce que doit être la mise en valeur intégrale de la région. En 1969, 2.400 ha étaient cultivés\* : 1.100 ha en coton, donnant 2.500 t de coton-graine soit 800 t de fibres ; 500 ha de cultures fourragères en rotation avec le coton ; 450 ha de riz et 350 ha de cultures diverses. Il est prévu d'atteindre 3.000 ha en 1971 puis 7.000 et peut-être 10.000 ha vers l'aval à condition de réaliser un barrage-seuil sur le Mangoky. C'est le type même d'opération nécessitant de gros investissements pour la réalisation d'une infrastructure importante et coûteuse, faisant appel à une main-d'œuvre de migrants (Antanasy, Antandroy) en vue de développer une culture destinée aux industries textiles nationales.

e) **Opérations de vulgarisation**. Parmi les opérations classées sous la rubrique opération de vulgarisation figurent surtout des Z.E.R. (Zones d'Expansion Rurales). Ce sont des organismes dépendant du Ministère de l'Agriculture et dont la gestion est assurée par la CEAMP qui sont chargés du développement rural de certains sous-préfectures. Ils fournissent un appui technique aux paysans et par l'intermédiaire des moniteurs diffusent des thèmes techniques simples. Ces actions en général de longue haleine se caractérisent par une certaine souplesse et une adaptation au contexte du milieu rural traditionnel. Il est possible de prendre pour exemple le ZER d'Ankazoabo qui avec ses 40 ranches touche environ 1.400 paysans qu'elle soutient dans le développement de la production cotonnière (culture pluviale) et arachidière.

f) **Aménagements régionaux intégrés**. Pour les aménagements régionaux intégrés, on se référera à l'exemple du delta de la Morondava.

Sur les 125.000 ha de l'A.M.V.R. de Morondava, s'accumulent toute une série d'interventions spécialisées d'études et de projets qui font de ce périmètre l'un des plus touchés par les efforts de développement à Madagascar. Parmi les principales opérations en cours, on notera des secteurs pilotes cotonniers (en régie directe ou en association) gérés par la CEAMP, la mise en place de l'orangeraie de Bezevika (1.000 ha actuellement défrichés), une opération d'aide à la production et à la commercialisation de l'arachide et du pois du Cap par le Syndicat des Communes. Un vaste bilan des potentialités de la région est en cours de réalisation sous la direction de la FAO/INPUD et devrait aboutir à la proposition d'intégration des diverses initiatives en cours ou en projet dans une structure cohérente. On notera enfin l'existence d'un projet d'abattoir industriel (usine achevée en juillet 1971) de taille considérable (capacité d'abattage de 90.000 têtes/an) mais dont l'intégration dans l'ensemble des prévisions semble difficile à réaliser.

## CONCLUSION

Le titre de cette carte autant que son contenu peuvent prêter à discussion. En effet, cherchant à fonder cette carte sur des données aussi objectives que possibles, nous avons été conduits à réaliser plus un répertoire des interventions en cours ou projetées par les pouvoirs publics dans le domaine agricole qu'une véritable carte des zones de développement qui devrait intégrer des informations sur des aspects aussi divers que, par exemple, les progrès de la scolarisation, l'évolution du rapport densité — ressources vivrières, la croissance des échanges monétaires, etc... Dans la mesure où la notion même de développement peut être diversement entendue mais intégrée de toute façon une combinaison complexe de facteurs multiples et variés difficile sinon impossible à cartographier, il a semblé préférable de se limiter à la figuration de la répartition des interventions de la puissance publique, laissant au lecteur le soin de rapprocher cette carte de toutes celles qui la précèdent dans cet atlas et qui décrivent des phénomènes sociaux et économiques ayant trait au développement. Une véritable carte des zones de développement ne pourrait être qu'une synthèse de tout ce qui est contenu dans cet ouvrage et tout ce qui n'y figure pas.

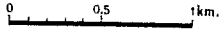
Guy COQUET et Gérard DANDROY

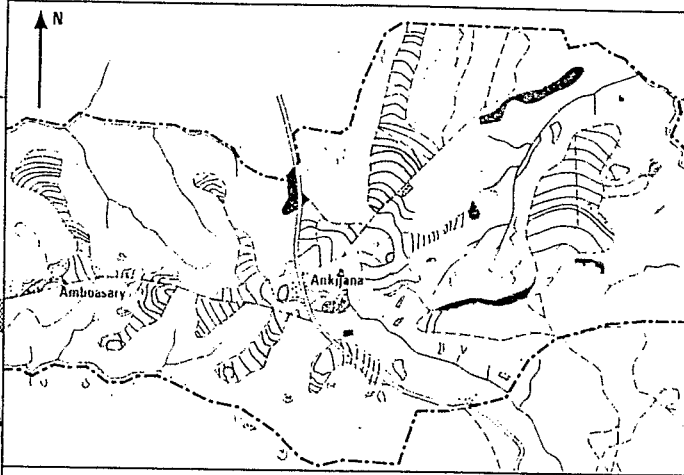
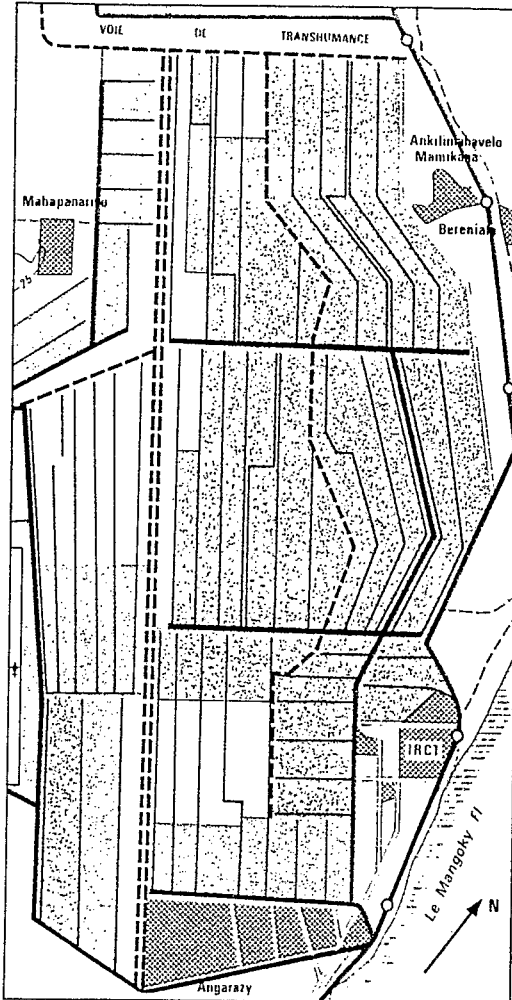
\* Ankazoabo (Carton dressé par Bruno RASANTY et Michel DELERNE) Le village d'Ankazoabo (2 km au NO de Bobatsville) a été créé vers 1925 par des immigrants sponstons dont la principale activité était l'élevage extensif. L'intervention de la SOMASAK (1961-65) a été conduite par l'aménagement des champs en courbes de niveau et leur lotissement à de nouveaux immigrants qui modifiaient souvent sur les champs de rétrocession l'usage de l'ODEMO. Dans les vallées subsistant quelques rizières traditionnelles. L'usage de cultures «verticales» pratiqué au village s'est étendu avec le passage des champs sponstons (lots de 10 à 15 ha chacun) à l'élevage bovin (lotissement de bas-fonds et de tanety) demeure l'activité principale du village.

\* Le paysage aménagé (voir carton) offre un remarquable quadrillage des parcelles par les drains principaux et secondaires. Le canal «à type autoporteur» pour créer les irrigations et le nom d'axe. L'eau est prise au Mangoky et amenée par un canal de 16 km de Bevoay à Tanandava. Des villages de colonisation ont été installés, une route relie Tanandava, Maromby et Tulear pour l'évacuation du coton.


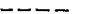







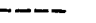



# ZONES DE DEVELOPPEMENT

## trois exemples

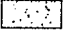
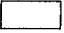
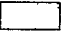

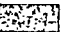
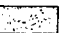

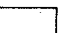
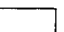
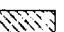
Echelle 1/25 000 

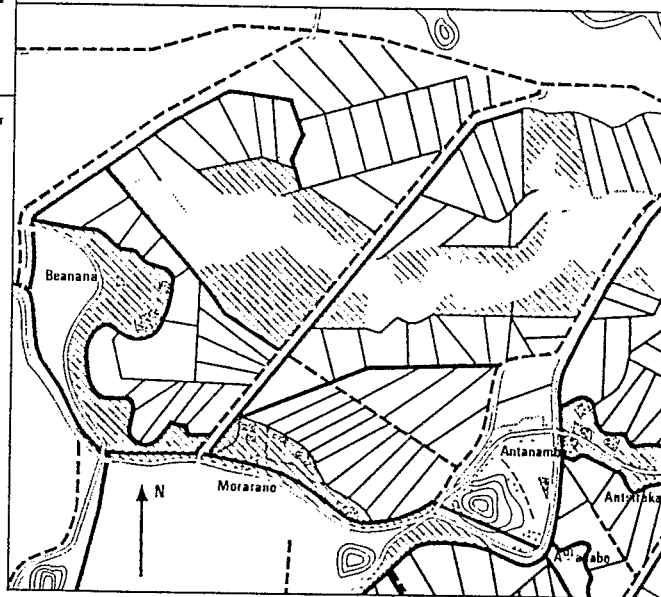


**MOYON OUEST** : Opération de développement du moyen ouest

-  Route principale
-  Piste charretière
-  Chemin d'exploitation
-  Canal principal
-  Canal secondaire
-  Rivière
-  Prise d'eau
-  Bas fond
-  Fosse (Lavaka)
-  Drain principal
-  Courbe de niveau
-  Limite zone d'étude
-  Villages

**BAS MANGOKY** : Société pour l'aménagement et la mise en valeur de la vallée du bas mangoky

-  Coton
-  Riz (en culture irriguée)
-  Riz (en culture sèche)
-  Maïs
-  Autres cultures
-  Graminées fourragères
-  Reboisement
-  Jachère
-  Friche
-  Parcelles non aménagées



**ALAOTRA** : Société malgache d'aménagement du lac alaotra

Legende commune aux trois cartons

# ZONES DE DÉVELOPPEMENT

## Réalisations et projets -1969-

	Aménagement Regional intégré	Opération de Vulgarisation	Intervention spécialisée	Société d'aménagement
Riz				
Café				
Cacao				
Coton				
Tabac				
Polyculture				
Banancier				
Cocotier				

Réalisation limite marquée par un trait plein  
 Projet limite marquée par un tireté

